

Parce que voter,
c'est un geste collectif...

mepacq

PETIT GUIDE

DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Édition 2012

Pour mieux comprendre les partis politiques et
les enjeux qui touchent le Québec



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
 1600 De Lorimier #396, Montréal (QC) H2K 3W5
 Téléphone : 514-843-3236 | Télécopieur : 514-843-6512
 coordination@mepacq.qc.ca | www.mepacq.qc.ca

QUI SOMMES-NOUS?

Fondé en 1981, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÈPACQ) regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l'éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide s'adresse aux organismes qui font de l'éducation populaire auprès de la population. Il fait une brève présentation du fonctionnement de la politique québécoise, des enjeux électoraux et des principaux partis politiques. Il propose plusieurs activités d'éducation populaire en lien avec les sujets traités. À vous de choisir quel contenu et activités vous voulez partager avec les femmes et les hommes qui fréquentent votre organisme.

AVERTISSEMENT

Le MÈPACQ ne favorise aucun parti politique en particulier. Ce guide ne vous dira pas pour quelLE candidatE ou quel parti voter aux prochaines élections. À vous de faire la part des choses. À vous de questionner vos candidatEs. À vous de vous questionner sur ce que représente pour vous le Québec d'aujourd'hui et de demain.

LES TABLES RÉGIONALES

Association des groupes d'éducation populaire autonome — Centre du Québec (AGÉPA)
 40, rue Alice
 Victoriaville G6P 3H4
 Téléphone : (819) 795-4441
 Courriel : agepa@videotron.ca
 www.agepa.qc.ca

MÈPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais
 2353 rue St-Dominique #2
 Jonquière G7X 6L9
 Téléphone : (418) 547-2102
 Télécopieur : (418) 547-2565
 Courriel : info@mepac.qc.ca
 www.mepac.qc.ca

Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÈPAL)
 144, rue Saint-Joseph,
 Joliette J6E 5C4
 Téléphone : (450) 752-4700
 Télécopieur : (450) 752-3586
 Courriel : mepalqc@yahoo.fr

Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)
 332, rue Perrault #10,
 Rouyn-Noranda J9X 3C6
 Téléphone : (819) 762-3114
 Télécopieur : (819) 764-3351
 Courriel : repat1@cablevision.qc.ca

Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROM)
 1322, rue Sainte-Julie #25
 Trois-Rivières G9A 1Y6
 Téléphone : (819) 379-2889
 Télécopieur : (819) 379-9482
 Courriel : rom.mauricie@gmail.com

RÈPAC-03-12
 275, rue Parvis, bureau 312, Québec, Québec, G1K 6G7.
 Téléphone : (418) 523-4158
 Télécopieur : (418) 523-6429
 Courriel : repac@repac.org
 www.repac.org

Table des groupes populaires — Côte-Nord
 904, rue de Puyjalon
 Baie-Comeau G5C 1N1
 Téléphone : (418) 589-2809
 Télécopieur : (418) 589-7088
 Courriel : table@groupepopulaires.org

TROVEP de l'Estrie
 187, rue Laurier
 Sherbrooke J1H 4Z4
 Téléphone : (819) 566-2727
 Télécopieur : (819) 566-2664
 Courriel : trovepe@aide-internet.org

TROVEP de la Montérégie
 7500, chemin de Chambly,
 Saint-Hubert J3Y 3S6
 Téléphone : (450) 443-9330
 Télécopieur : (450) 443-4812
 Courriel : jtrovepm@synd-champlain.qc.ca

TROVEP de Montréal
 326, rue Gounod,
 Montréal H2R 1B3
 Téléphone : (514) 527-1112
 Télécopieur : (514) 527-6667
 Courriel : trovep@cooptel.qc.ca

TROVEP de l'Outaouais
 115, boulevard Sacré-Coeur
 Gatineau J8X 1C5
 Téléphone : (819) 771-5862
 Télécopieur : (819) 771-6113
 Courriel : tvrovepo@bellnet.ca
 www.trovepo.org

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.

MÈPACQ, le 10 août 2012

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÈPACQ) reçoit son soutien financier à la mission globale du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

Secrétariat à l'action
 communautaire
 autonome
 et aux initiatives
 sociales



LES QUÉBÉCOISES APPELÉES À VOTER

Le 4 septembre, les Québécoises seront appelées aux urnes pour élire le prochain gouvernement du Québec. Alors que certaines l'ont fait des dizaines de fois, d'autres ne l'ont encore jamais fait. Chose certaine, le dépôt de notre bulletin de vote dans l'urne constitue un droit et un acte démocratique par lequel chaque citoyenNE est appeléE à exprimer sa volonté politique. Les élections provinciales traitent d'enjeux majeurs qui auront un impact sur nos vies à toutes.

À quoi bon aller voter?

Vous croyez peut-être que tous les partis politiques sont du pareil au même? Vous pensez qu'en fin de compte, voter pour un parti ou pour un autre ne changera absolument rien dans votre vie? Comme à chaque élection, la même question vous revient en tête : aller ou ne pas aller voter? Certains disent que voter c'est un droit. D'autres vont plus loin en disant que c'est plus qu'un droit, c'est un devoir parce qu'il y a encore beaucoup de gens dans le monde qui n'ont pas le droit de vote.

Le MÉPACQ vous dira simplement que pour réveiller la démocratie, nous pouvons minimalement poser certains gestes : nous informer sur les enjeux qui nous touchent, questionner les candidats et les partis politiques sur ces enjeux, comparer leurs positions et aller voter pour le candidat ou le parti qui correspond le mieux à nos valeurs et à nos opinions.



Est-il mieux de voter **POUR** ou **CONTRE** un parti politique?



Qu'est-ce qu'un vote stratégique?

Voter stratégique, c'est quand une personne vote pour le parti qui a le plus de chance de battre celui qu'elle ne veut surtout pas voir élire. C'est ce qu'on appelle aussi "voter contre un parti".

Voter stratégique, ça peut aussi vouloir dire voter pour le "moins pire" des partis quand celui qui correspond le plus à nos valeurs n'a pas de chance d'être élu.

Activité

Aller ou ne pas aller voter?

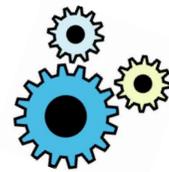
Matériel : Tableau blanc ou grande feuille avec crayons feutres.

Objectif : Briser la glace en discutant des raisons d'aller voter.

Durée : 20 minutes.

Description: Demander aux participantEs de se présenter en mentionnant s'ils ou elles ont l'intention d'aller voter cette année? Pourquoi oui? pourquoi non? Votent-ils de manière stratégique ou selon leurs convictions? Est-il mieux de voter pour ou contre un parti politique. Inscrive les réponses sur un tableau et en discuter en grand groupe.

L'ABC DE LA POLITIQUE



L'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale est composée de 125 députés élus par la population. Il s'agit de l'institution où sont votées les lois au Québec.



C'est le premier ministre qui décide la date d'une élection. L'intervalle maximum entre 2 élections générales est de 5 ans.

Les élections

Au Québec, il y a 125 circonscriptions électorales. Dans chaque circonscription, le ou la candidatE qui obtient le plus de votes est éluE pour représenter la population de ce territoire. Il ou elle devient alors députéE.



Le gouvernement

Le parti politique qui fait élire le plus de députés forme le gouvernement. Le chef de ce parti devient le premier ministre. Le deuxième parti qui a le plus de députés forme l'opposition officielle.

Un mode de scrutin est une façon de transformer les votes de chaque citoyenNE en gouvernement. Il y a deux grandes familles: le mode majoritaire et proportionnel.



Quelle est la différence entre un mode de scrutin majoritaire et proportionnel?

Majoritaire

Le mode de scrutin du Québec est majoritaire à un tour. Le jour du scrutin, 125 élections ont lieu en même temps (dans les 125 circonscriptions électorales). Pour chaque circonscription, peu importe le nombre d'électeurs qu'elle contient, c'est le ou la candidatE qui a le plus de votes qui est éluE.

Proportionnel

Plusieurs pays comme l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande ou la Suède utilisent un système électoral proportionnel. Le nombre de députés d'un parti est déterminé à partir du nombre de votes obtenus (45% des votes = 45% des députés).

Gouvernement minoritaire ou majoritaire...



...qu'est-ce que ça veut dire?

Au Québec, toutes les décisions (adoption d'une loi, du budget ou d'une motion) à l'Assemblée nationale se prennent à la majorité simple des députés (50 % + 1). Il y a 125 comtés électoraux au Québec. Pour être majoritaire, un parti doit faire élire 63 députés.

...qu'est-ce que ça change?

Un gouvernement majoritaire peut gouverner sans se soucier de l'opposition puisque le nombre de ses députés lui assure d'avoir la majorité lors des votes. Le parti au pouvoir peut donc faire adopter les éléments les plus critiqués de son programme.

Un gouvernement minoritaire a beaucoup moins de liberté. Il doit tenir compte des autres partis et créer des alliances pour obtenir une majorité lors des votes. Cette situation l'oblige à être plus à l'écoute de l'opposition et des citoyens et l'amène à négocier et à faire des compromis sur les éléments les plus controversés.

Quelle est la différence entre les services publics et les programmes sociaux?



Les services publics s'adressent à toute la population. Ce sont des activités mises en place par l'État pour dispenser des services dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général.



Les programmes sociaux s'adressent à une partie de la population seulement. Ils prennent souvent, mais pas exclusivement, la forme de prestations (chèques) et visent des groupes de personnes qui n'ont pas assez de ressources pour combler tous leurs besoins.

Aujourd'hui, la distinction entre les deux est devenue plus floue. Par exemple, les garderies à 7 \$: un service public ou un programme social?

Service public ou programme social?

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| - Les autoroutes | - Les écoles |
| - L'électricité | - Les prêts et bourses |
| - L'aide juridique | - Les hôpitaux |
| - L'aide sociale | - Les CPE |
| - Les CHSLD | - Le recyclage |
| - Les HLM | - La pension de retraite |

Mieux comprendre le néolibéralisme

Il d'agit d'une forme de libéralisme qui n'admet qu'une intervention limitée de l'État et qui se caractérise par un désengagement de celui-ci, notamment dans les programmes sociaux mis en place pour protéger les personnes les plus démunies de notre société. Cette idéologie s'oppose à celle de l'État providence qui poursuit un objectif de protection sociale pour ses citoyenNEs.

Voici quelques exemples de politiques néolibérales :

- baisses d'impôt;
- hausses de tarif des services publics;
- privatisation de certains services;
- coupures dans les services publics et les programmes sociaux.

Les personnes à faible revenu sont les plus touchées par les augmentations de tarif de nos services publics puisqu'elles ne tiennent pas compte de leur capacité de payer.

Activité Service ou programme?

Matériel : 1 grande feuille séparée en 2 colonnes (services et programmes), crayons feutres.

Objectif : Mieux comprendre les différences entre les services publics et les programmes sociaux.

Durée : 30 minutes

Description : En grand groupe, déterminer si les mesures énoncées ci-près sont des services publics ou des programmes sociaux.

Mieux comprendre les PPP

Les PPP, ça veut dire faire appel au privé pour accomplir des tâches appartenant à l'État.

Ceux qui sont pour les PPP disent que ce mode de financement améliore l'efficacité et la qualité des services tout en coûtant moins cher aux contribuables.

Ceux qui sont contre les PPP soutiennent que dans plusieurs pays, ce mode de financement a provoqué une augmentation des coûts et une diminution de la qualité des services (la privatisation de l'eau en France et la construction du métro de Londres en Angleterre par exemple).

Au Québec, le virage vers la privatisation et les PPP est déjà bien amorcé. En voici des exemples:

- Le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).
- Le campus de l'Université du Québec à Rimouski à Lévis.
- Des projets de CHSLD en Montérégie et à Laval.

Le partage des pouvoirs entre le fédéral et le provincial



Le premier ministre du Québec ne peut pas augmenter le nombre d'heures nécessaires pour avoir le droit à l'assurance-emploi (chômage) et le premier ministre du Canada ne peut pas décider de couper l'aide sociale au Québec. Pourquoi? Parce que la constitution canadienne prévoit que les gouvernements provinciaux et le fédéral n'ont pas les mêmes pouvoirs. C'est ce qu'on appelle les champs de compétence.

Mentionnons que le tableau suivant est présenté à titre indicatif puisqu'il ne présente pas toutes les compétences ni les nuances présentes dans le paysage politique du Canada et de ses provinces.

À chacun ses affaires!

| Compétences provinciales | Compétences fédérales | Compétences partagées |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Éducation (sauf des peuples autochtones)• Santé• Aide sociale• Ressources naturelles• Municipalités | <ul style="list-style-type: none">• Assurance-emploi (chômage)• Armée• Affaires autochtones (plusieurs nations ont négocié une forme de pouvoir provincial)• Monnaie et banques• Les faillites | <ul style="list-style-type: none">• L'environnement• L'agriculture• L'immigration (au Québec seulement)• Les travaux publics• La culture (le Québec a plus de pouvoir que les autres provinces dans ce domaine) |

Activité

Qui fait quoi : démystifier les compétences

Matériel : 1 grande feuille, cartons avec différentes compétences d'inscrites sur chacun d'eux, gommette bleue.

Objectifs : Comprendre les compétences qui relèvent du fédéral, celles qui relèvent du provincial et celles qui sont partagées. Comprendre que tout ne fonctionne pas en vase clos, qu'il y a des vases communiquant entre le fédéral et le provincial.

Durée : 30 minutes.

Description : Sur des cartons, découper différentes compétences qui relèvent soit du fédéral, soit du provincial. (Ex : assurance-emploi, environnement, armée, santé, éducation, aide sociale, logement social, etc.). Sur une grande feuille divisée en deux, avec une section fédérale et une section provinciale. Demander aux participantEs si, selon eux ou elles, les compétences sont fédérales, provinciales ou partagées. Coller chacun des cartons dans la bonne section et les compétences partagées au centre.

LA DROITE ET LA GAUCHE



De quel côté penchez-vous?

Quand on parle de politique, que ce soit dans les médias, dans les réseaux sociaux ou même dans nos conversations entre amiEs ou en famille, deux mots reviennent inévitablement: la droite et la gauche. Même si rien n'est jamais tout blanc ou tout noir et qu'il y existe une grande variété de gris entre les deux, voici tout de même quelques valeurs et idées associées à la droite et à la gauche.

Activité Gauche? Droite?

Matériel : 1 grande feuille séparée en 2 colonnes (gauche et droite), cartons avec différentes politiques de gauche et de droite sur chacun d'eux, gommette bleue.

Objectif : Mieux comprendre les différences entre la gauche et la droite.

Durée : 30 minutes.

Description: Faire une présentation des valeurs associées à la gauche et à la droite. En grand groupe, déterminer si les mesures ou politiques ci-dessous penchent davantage d'un côté ou de l'autre en demandant aux participantEs ce qui motive leur choix.



La **droite** est associée aux valeurs liées au maintien des traditions, à la valorisation du mérite, à l'importance de la sécurité et du maintien de l'ordre, du libre marché et de la compétition. Économiquement, la droite prône la création de la richesse et la réduction de la taille de l'État.

La **gauche** est associée aux valeurs liées au progrès, à l'égalité, à la solidarité, la justice sociale et au bien commun. Elle défend des changements en faveur des classes sociales les plus pauvres. Sur le plan économique, la gauche pense que la richesse doit être mieux redistribuée.



Les mesures suivantes sont-elles des politiques de gauche ou de droite?

- L'instauration d'un ticket modérateur en santé
- La hausse des frais de scolarité
- La construction de logements sociaux
- Les coupures à l'aide sociale
- La hausse d'impôt des entreprises
- La hausse du nombre d'heures requis pour toucher de l'assurance-emploi
- Les congés parentaux
- Les partenariats publics-privés (PPP)
- La hausse des tarifs d'électricité
- Les garderies à 7\$
- L'aide aux victimes d'acte criminel
- L'assurance médicament
- La taxe santé

LES PARTIS POLITIQUES

Qui sont-ils? Que pensent-ils? Que promettent-ils?

Au Québec, il y a 20 partis politiques autorisés par le Directeur général des élections. Cette section présente une description des 6 principaux partis politiques les plus présents dans les paysages politique et médiatique québécois : ce qu'ils pensent, quelques mesures mises de l'avant lorsqu'ils étaient au pouvoir et quelques promesses électorales. L'ordre d'apparition suit un ordre alphabétique. Par la suite, les autres partis politiques sont énumérés, sans description, suivant un ordre alphabétique.



Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ)
Chef : François Legault
www.coalitionavenirquebec.org

Fondée en novembre 2011 par l'ancien ministre péquiste François Legault et l'homme d'affaires Charles Sirois, la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) est un nouveau parti politique au Québec. La CAQ est identifiée sur le plan idéologique comme étant plus à droite que le parti libéral du Québec en raison notamment de sa fusion, en février 2012, avec l'Action démocratique du Québec (ADQ) considérée alors comme étant le parti le plus à droite au Québec. S'il est élu, François Legault s'engage à créer un poste de «Commissaire à l'intégrité de la vie publique» afin de faire «le grand ménage» au gouvernement, dans les partis politiques et la fonction publique.



option nationale
Option nationale (ON)
Chef : Jean-Martin Aussant
www.optionnationale.org

Fondée en octobre 2011 par l'ancien député péquiste Jean-Martin Aussant devenu député indépendant de Nicolet-Yamaska en juin 2011, Option nationale (ON) est un nouveau parti nationaliste qui se considère, sur le plan idéologique, comme une formation politique progressiste de centre-gauche. Option nationale est pour la gratuité scolaire et pense que la nationalisation des ressources naturelles devrait être envisagée comme un moyen d'y parvenir. Selon ON, tous les problèmes seraient plus facilement réglés dans un Québec souverain.



Parti libéral du Québec (PLQ)
Chef : Jean Charest
www.plq.org

Le Parti libéral du Québec (PLQ) est un parti fédéraliste, c'est-à-dire qu'il prône un Québec évoluant au sein de la fédération canadienne. C'est le parti de la liberté individuelle et de la liberté économique. Depuis l'arrivée de Jean Charest à la tête de ce parti, celui-ci a pris une orientation anti-interventionniste et néolibérale. Suivant cette idéologie relevant de la droite, le PLQ a réduit les impôts des entreprises. Il a également réduit les impôts des particuliers. Pour compenser les baisses d'impôt, le parti libéral a accentué l'approche utilisateur-payeur dans de nombreux services publics en augmentant les tarifs (électricité, frais de scolarité, taxe santé, parcs nationaux, etc.). Il a mis en place les partenariats entre les secteurs public et privé (PPP). S'il est élu, Jean Charest promet de créer 250 000 emplois en 5 ans.



Parti québécois (PQ)
 Chef : Pauline Marois
www.pq.org

Le Parti québécois (PQ) est un parti souverainiste, c'est-à-dire qu'il pense que le Québec doit se retirer du Canada pour devenir un pays indépendant. Bien qu'il se dise à gauche sur le plan idéologique, le PQ a pris un virage nettement plus à droite au milieu des années 1990 avec Lucien Bouchard comme premier ministre. Rappelons que c'est le PQ qui a appliqué d'importantes baisses d'impôts au début des années 2000 et qui a lancé la course au « déficit zéro » qui a entraîné la retraite anticipée de milliers de professionnels de la santé. Si elle est élue, Pauline Marois promet de geler les frais de scolarité, avec indexation annuelle, dans les 100 premiers jours de son mandat. Elle promet également de tenir des États généraux sur l'enseignement supérieure.



Parti vert du Québec (PVQ)
 Chef : Claude Sabourin
www.pvq.qc.ca

Le Parti vert du Québec (PVQ) réunit des gens de différents horizons politiques et sociaux désirant faire la promotion du développement durable en politique. À ce titre, il espère réduire les impacts négatifs de l'activité humaine sur l'environnement notamment en taxant davantage les produits dommageables pour l'environnement comme les pesticides, les emballages et les biens de consommation jetables.



Québec solidaire (QS)
 Porte-parole : Françoise David et
 Amir Khadir
www.quebecsolidaire.net

Québec solidaire (QS) se définit comme étant un parti progressiste de gauche, écologiste, féministe, pacifiste, pluraliste, démocratique et souverainiste. QS s'oppose à la présence du privé dans le système de santé. Au niveau de l'éducation, QS est pour la gratuité scolaire, veut réduire le nombre d'élèves par classe et éliminer progressivement les subventions aux établissements privés.

Liste des autres partis politiques

| | | |
|---|--|---|
| Bloc pot Chef : Hugô St-Onge www.blocpot.qc.ca | Coalition pour la constituante Chef : Marc Fafard www.sansparti.org | Équipe autonomiste Chef : Gérald Nicolas www.equipeautonomiste.ca/fr |
| Mouvement équité au Québec Chef : Mostafa Ben Kirane | Parti conservateur du Québec Chef : Luc Harvey | Parti de la classe moyenne du Québec Chef : Jean Lavoie |
| Parti égalité/ Equality Party Chef : Keith Henderson | Parti équitable Chef : Yvan Rodrigue www.partieequitable.com | Parti indépendantiste Chef : Éric Tremblay www.partiindependantiste.org |
| Parti marxiste-léniniste du Québec Chef (par intérim) : Pierre Chénier www.pmlq.qc.ca | Parti nul Chef : Renaud Blais www.partinul.org | Parti unité nationale Chef : Paul Biron www.partidcq.qc.ca |
| Québec – Révolution démocratique Chef : Robert Genesse | Union citoyenne du Québec Chef : Alexis St-Gelais www.ucquebec.org | |

LES DOSSIERS CHAUDS DU QUÉBEC EN BREF...

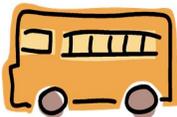
Pour mieux comprendre les enjeux qui divisent nos partis politiques

Seules les positions des partis politiques les plus présents dans le paysage médiatique québécois sont exprimées dans cette section. Nous vous suggérons de communiquer avec les autres partis pour obtenir leur position sur ces dossiers.

Le financement des partis politiques

C'est sous de nombreuses allégations de corruption, notamment en ce qui concerne le financement de son parti (Commission Charbonneau) que le précédent gouvernement libéral a exercé le pouvoir au Québec depuis 2003. Bien que ces présumées irrégularités suscitent la colère et l'indignation de la population, la lutte à la corruption, particulièrement en ce qui concerne le financement des partis politiques, n'est pas simple et ne représente pas seulement une question de moralité. Pour espérer qu'un réel changement puisse s'opérer sur le plan de l'éthique et de l'intégrité des partis politiques, il ne sera pas suffisant de simplement remplacer un parti politique par un autre. Le problème est plus profond, ce qui suppose de mettre en place certaines mesures pour réformer un système qui laisse peut-être trop de place à la corruption. Le maintien du financement public des partis politiques est sans doute une mesure de base, mais insuffisante, pouvant nous prémunir contre la corruption.

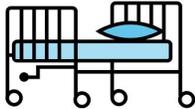
Ce que proposent les autres partis : Pour éviter la corruption dans le financement des partis politiques, la CAQ, le PQ et QS proposent de réduire la limite de la contribution des particuliers à 100 \$ pour la CAQ et le PQ et à 500 \$ pour QS. La CAQ propose de resserrer la vérification de l'enregistrement des dons et de réduire les dépenses des partis politiques. QS propose d'augmenter le financement public des partis et d'abaisser le plafond des dépenses permises dans les campagnes électorales. QS propose aussi de combattre la corruption en donnant plus de ressources au Directeur général des élections afin de lui permettre d'effectuer son travail de vérification et de mettre en place des sanctions plus sévères pour les contrevenants à la loi.



La hausse des frais de scolarité

Le parti libéral a augmenté les frais de scolarité de 30 % depuis 2007. Il a ensuite proposé d'ajouter à cela une hausse de 75 % pour les 5 prochaines années à partir de l'automne 2012. C'est sur cette question que les étudiantEs ont déclenché la grève qui a plongé le Québec dans une profonde crise sociale au printemps 2012. Le gouvernement libéral justifiait cette mesure en disant que cette hausse permettra une meilleure qualité de l'éducation. Selon lui, les universités ont besoin de plus d'argent pour développer la recherche et pour demeurer compétitives sur le plan international. Les étudiantEs, de leur côté, pensent que l'augmentation des frais de scolarité réduira l'accès aux études en plus d'augmenter leur niveau d'endettement et que le financement des universités ne doit pas se faire au détriment des étudiantEs les moins riches de notre société, mais plutôt par des moyens plus équitables socialement (meilleure administration des universités, mesures fiscales, etc.).

Ce que proposent les autres partis : La CAQ est de l'avis du gouvernement, il est pour la hausse des frais de scolarité. Toutefois, il promet de réduire cette hausse à 46 % au lieu de 75 % tel que proposé par le Parti libéral. Le PQ est pour le gel des frais de scolarité avec indexation et promet de porter une attention particulière à l'accessibilité à l'éducation, des CPE à l'université. QS se positionne pour la gratuité scolaire de la maternelle à l'université.



La taxe santé

Instaurée en 2010, la « contribution santé » est passée, annuellement de 25 \$ par Québécois en 2010 à 200 \$ en 2012. Le gouvernement a mis en place cette contribution pour financer les établissements de santé au Québec. Les opposants à cette taxe considèrent qu'il s'agit d'une mesure fiscale inéquitable puisqu'elle se fait sans égard à la capacité de payer des personnes les plus démunies.

Ce que proposent les autres partis : Le Parti Québécois veut abolir cette taxe santé et affirme qu'il écartera toute politique de tarification à l'acte, comme les « tickets modérateurs » ou toute autre forme de taxation régressive. La Coalition avenir Québec se dit pour le maintien de cette taxe, mais en intégrant une modulation du prix selon les revenus. Québec Solidaire propose d'augmenter l'impôt des plus riches afin de permettre l'abolition de cette taxe.

La loi spéciale — projet de loi 78 devenu la loi 12

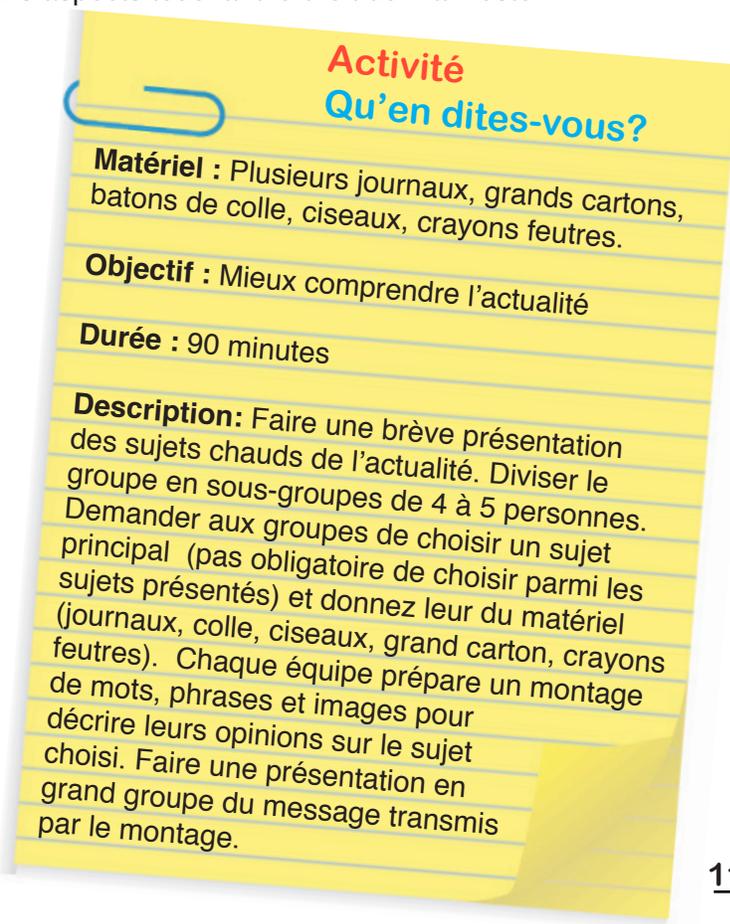
Le 18 juin 2012, à la veille du 100e jour de grève étudiante, le gouvernement libéral a fait adopter une loi pour maintenir l'ordre et la sécurité au Québec en raison de cette crise. Toutefois, cette loi est critiquée par plusieurs organismes, juristes et organisations internationales se préoccupant de défense des droits humains, dont la haute-commissaire des droits de l'homme de l'ONU, Navi Pillay. Les critiques mettent de l'avant l'atteinte à certains droits fondamentaux (liberté d'expression et liberté de s'associer par le moyen de la manifestation) tout en dénonçant les sanctions jugées démesurées qu'elle prévoit.

Ce que proposent les autres partis : Le PQ veut abolir cette loi tout comme QS. La CAQ a donné son appui à cette loi, mais dit vouloir en suspendre certains aspects touchant le droit de manifester.

Le plan nord

Le plan nord est un grand projet de développement économique proposé par le parti libéral qui a pour but d'exploiter les mines, la forêt et l'énergie. Il sera développé dans les parties du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se trouvent au nord du 49e parallèle. Ce plan est fortement critiqué notamment parce qu'il prévoit l'exploitation de nos minéraux par des entreprises étrangères en évacuant la possibilité de les transformer au Québec.

Ce que proposent les autres partis : Le Parti Québécois est pour une plus grande redevance de l'industrie minière et favorise la transformation des minéraux au Québec. La Coalition avenir Québec s'inquiète des risques de collusion avec les grandes entreprises que peut engendrer ce vaste projet. Québec solidaire réclame une commission parlementaire sur le développement des ressources naturelles et hydro-électriques québécoises.



Activité Qu'en dites-vous?

Matériel : Plusieurs journaux, grands cartons, batons de colle, ciseaux, crayons feutres.

Objectif : Mieux comprendre l'actualité

Durée : 90 minutes

Description: Faire une brève présentation des sujets chauds de l'actualité. Diviser le groupe en sous-groupes de 4 à 5 personnes. Demander aux groupes de choisir un sujet principal (pas obligatoire de choisir parmi les sujets présentés) et donnez leur du matériel (journaux, colle, ciseaux, grand carton, crayons feutres). Chaque équipe prépare un montage de mots, phrases et images pour décrire leurs opinions sur le sujet choisi. Faire une présentation en grand groupe du message transmis par le montage.

LES ENJEUX ÉLECTORAUX

Les différents partis sont amenés à se positionner, dans leur programme politique et leur plateforme électorale, sur différents enjeux de société, des enjeux qui ont un impact dans nos vies. Bien souvent, à partir de leurs positions sur ces sujets, les partis formulent des promesses électorales dans le but de répondre aux préoccupations de la population. Nous vous proposons 2 activités pour vous aider à mieux comprendre ce que pensent les partis politiques.

Activité Qui pense quoi?

Matériel : La feuille du, de la participantE “Qui pense quoi” et 6 grandes feuilles (1 feuille par parti politique), crayons feutres.

Objectifs : Mieux comprendre les positions des partis politiques concernant les grands enjeux de la société québécoise.

Durée : 90 minutes.

Description: Diviser le groupe en sous-groupes d'environ 5 personnes. Distribuer à chacunEs des participantEs la feuille : Qui pense quoi? Demander aux participantEs, en atelier, d'identifier quel(s) parti(s) sont en accord avec les affirmations présentées. Note : précisez que parfois, plus d'un parti peut être en faveur des affirmations. Revenir en grand groupe. Demander aux participantEs de donner leurs réponses et inscrire les mots clés sur la feuille appropriée (selon le parti politique). Au terme de cet exercice, vous avez les positions de chacun des partis à propos des grands enjeux.

Les enjeux négligés

Certains enjeux de société vous préoccupent, mais vous trouvez que les politicienNEs en parlent trop peu ou même pas du tout? C'est normal puisque les enjeux ne peuvent pas tous être une priorité pour les partis. Par exemple, l'amélioration des conditions de vie des personnes prestataires de l'aide sociale n'est pas une priorité politique pour les partis plus à droite alors que les partis plus à gauche proposeront des mesures en ce sens. Comment permettre aux enjeux qui nous touchent de trouver une place dans les débats publics? Et si nous commençons par leur donner nous même de l'importance en interpellant nos candidats sur ces sujets?

Activité Préparez vos questions

Matériel : Tableau blanc ou grande feuille avec crayons feutres.

Objectif : Préparer les participantEs à poser des questions à leurs candidatEs sur des sujets qui les touchent.

Durée : 60 minutes.

Description: Diviser le groupe en sous-groupes d'environ 5 personnes. Demander aux groupes de choisir un enjeu principal dont on entend peu parler dans les campagnes électorales (lutte à la pauvreté, logements sociaux, hausse des tarifs d'électricité ou autres). Demander aux groupes de préparer des questions à poser à leurs candidats en lien avec ces enjeux. Partager les questions en grand groupe.

QUI PENSE QUOI?

FEUILLE DU, DE LA
PARTICIPANTE

| Les enjeux électoraux | Les partis en accord | Les partis en désaccord |
|--|----------------------|-------------------------|
| ÉCONOMIE | | |
| Augmentation des tarifs de nos services publics. | | |
| Partenariats public-privé (PPP). | | |
| ÉDUCATION | | |
| Augmentation des droits de scolarité. | | |
| Abolition des commissions scolaires. | | |
| Réduction des subventions gouvernementales accordées aux écoles privées. | | |
| ENVIRONNEMENT | | |
| Exploitation des gaz de schiste. | | |
| Normes environnementales plus sévères. | | |
| POLITIKES LINGUISTIQUES | | |
| Obligation du français comme langue de travail. | | |
| Meilleure protection de la langue française au Québec. | | |
| PROGRAMMES SOCIAUX | | |
| Augmentation des prestations d'aide sociale. | | |
| Augmentation des frais pour une place en garderie publique. | | |
| Plus de place pour le privé dans le système de santé. | | |
| TAXES ET IMPÔTS | | |
| Augmentation d'impôt des personnes les plus riches. | | |
| Augmentation d'impôt des grandes entreprises. | | |
| Augmentation des redevances des entreprises qui exploitent les ressources dans le Nord du Québec.. | | |

Liste des acronymes des principaux partis politiques au Québec (ordre alphabétique) :

CAQ : Coalition avenir Québec
ON : Option nationale
PLQ: Parti libéral du Québec

PQ : Parti Québécois
PVQ : Parti vert du Québec
QS : Québec solidaire

Source : La boussole électorale de Radio-Canada.

QUI PENSE QUOI?

RÉPONSES DE
L'ANIMATEUR-TRICE

| Les enjeux électoraux | Les partis en accord | Les partis en désaccord |
|---|----------------------|-------------------------|
| ÉCONOMIE | | |
| Augmentation des tarifs de nos services publics. | PLQ, CAQ, PQ, | ON, PVQ, QS |
| Partenariats public-privé (PPP). | PLQ, CAQ | ON, PQ, PVQ, QS |
| ÉDUCATION | | |
| Augmentation des droits de scolarité. | CAQ, PQ, PLQ | ON, PVQ, QS |
| Abolition des commissions scolaires. | CAQ, PVQ | ON, PLQ, PQ, QS |
| Réduction des subventions gouvernementales accordées aux écoles privées. | CAQ, ON, PQ, PVQ, QS | PLQ |
| ENVIRONNEMENT | | |
| Exploitation des gaz de schiste. | PLQ | CAQ, ON, PQ, PVQ, QS |
| Normes environnementales plus sévères. | PVQ, QS | CAQ, PLQ, PQ, ON |
| POLITIQUES LINGUISTIQUES | | |
| Obligation du français comme langue de travail. | ON, PQ, QS | CAQ, PLQ, PVQ |
| Meilleure protection de la langue française au Québec. | CAQ, ON, PQ, PVQ, QS | PLQ |
| PROGRAMMES SOCIAUX | | |
| Augmentation des prestations d'aide sociale. | ON, PVQ, QS | CAQ, PLQ, PQ |
| Augmentation des frais pour une place en garderie publique. | CAQ, PLQ | ON, PQ, PVQ, QS |
| Plus de place pour le privé dans le système de santé. | CAQ, PLQ | ON, PQ, PVQ, QS |
| TAXES ET IMPÔTS | | |
| Augmentation d'impôt des personnes les plus riches. | ON, PQ, PVQ, QS | CAQ, PLQ |
| Augmentation d'impôt des grandes entreprises. | ON, PQ, PVQ, QS | CAQ, PLQ |
| Augmentation des redevances des entreprises qui exploitent les ressources dans le Nord du Québec. | ON, PQ, PVQ, QS | CAQ, PLQ |

Liste des acronymes des principaux partis politiques au Québec (ordre alphabétique) :

CAQ : Coalition avenir Québec PQ : Parti Québécois
 ON : Option nationale PVQ : Parti vert du Québec
 PLQ: Parti libéral du Québec QS : Québec solidaire

Source : La boussole électorale de Radio-Canada.

POUR EN SAVOIR PLUS...



Documentation utilisée

Sur la loi spéciale :
liguedesdroits.ca

Sur la privatisation et les PPP :
ababord.org; scfp.qc.ca; economieautrement.org; iris-recherche.qc.ca/

Sur la pauvreté :
pauvrete.qc.ca; fcpasq.qc.ca; aubasdelechelle.qc.ca

Sur la santé :
cssante.com; csn.qc.ca et ftq.qc.ca

Sur l'environnement :
rqge.org; eausecours.org

Sur l'éducation et la hausse des frais de scolarité :
asse-solidarite.qc.ca

Sur le logement :
frapru.qc.ca et rclalq.qc.ca

Sur l'égalité entre les femmes et les hommes :
ffq.qc.ca et www.rcentres.qc.ca

Sur la fiscalité :
quebec.attac.org;

Sur le plan nord :
plannord.gouv.qc.ca

Sur les gaz de schiste :
aqipa.com; bape.gouv.qc.ca

Sur le budget du Québec :
budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2012-2013

Sur le fonctionnement de la politique provinciale :
assnat.qc.ca; electionsquebec.qc.ca; radio-canada.ca/sujet/electeurquebec

La boussole électorale :
radio-canada.ca/boussole

Médias utilisés :
lapresse.ca; ledevoir.com; radio-canada.ca; journalmetro.com; cmaq.net et pressegauche.org

...le 4 septembre, nous voterons!

